

Ecrit par Echo du Mardi le 4 mars 2022

Ukraine : 191 offres de logements recensées en Vaucluse jusqu'à présent



Alors que les combats font rage en Ukraine, le triste cap du million de réfugiés a été dépassé selon l'ONU. Le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, s'est rapproché des élus du département (parlementaires, conseil régional, conseil départemental, maires de Vaucluse et EPCI) afin de construire un dispositif de recensement des possibilités d'accueil des Ukrainiens. En début de semaine, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, appelait déjà les bailleurs à recenser les logements mobilisables.

Création d'un comité départemental

Le préfet a mis à la disposition des élus une plateforme informatique permettant de recenser, dans le département, les offres d'hébergement, collectif ou chez des particuliers. Pour la première fois, un comité



Ecrit par Echo du Mardi le 4 mars 2022

départemental de coordination et de concertation pour l'Ukraine (CD2CU), a été crée, rassemblant les élus locaux, les services de l'État, les chambres consulaires, les bailleurs sociaux et les associations humanitaires pour présenter les démarches en cours dans le cadre de la crise ukrainienne. Les services de l'État ont mis à disposition des mairies une base de données recensant les offres d'hébergement, des particuliers, des collectivités, ou des bailleurs sociaux. A date, 191 offres ont déjà été formulées.

Aide pécunière

Pour participer à la solidarité collective, l'aide pécunière est recommandée, « eu égard aux difficultés logistiques que représente l'envoi de matériel en Ukraine et dans les pays voisins », souligne la préfecture. Trois outils sont mobilisables :

- le Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales créé en 2013) : ce fonds, géré par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, peut être abondé par les collectivités locales, souhaitant faire un don pécuniaire. Les fonds recueillis financeront des matériels déterminés par les autorités ukrainiennes et acheminés par les services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Toutes les informations : cliquez ici ;
- le Faceco dédié aux entreprises ;
- dons pour la Croix-Rouge : les particuliers qui souhaiteraient contribuer à protéger et à aider la population peuvent faire un don en ligne : <u>cliquez ici</u>.

Aide matérielle

Deux réseaux se déploient dans le département pour la collecte de produits matériels à destination de l'Ukraine :

- l'association départementale de sécurité civile, dans le cadre d'un partenariat entre le Fonds national de la protection civile (FNPC) et l'Association des maires de France (AMF) avec un centre de collecte national à Narbonne ;
- l'association Franco-Ukrainienne Côte d'Azur avec un premier point de collecte départemental au MIN de Cavaillon, avant un acheminement vers Nice. Les modalités pratiques de renforcement de ces deux dispositifs sont en cours et seront détaillées dans les prochains jours.

Sur le même sujet : Lillia Lytvynenko : « Je suis fière du peuple ukrainien »

L.M.